

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Ophis du Puy de Dôme, 32 rue de Blanzat, à l'attention de M. le directeur général, F-63028 Clermont Ferrand. Tél. 04 73 41 16 16. Fax 04 73 41 16 41.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ophis.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://ophis.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Ophis, 32 rue de Blanzat, à l'attention de Michel Massard, F-63028 Clermont Ferrand. Tél. 04 73 41 17 50. E-mail : mmassard@ophis.fr. Fax 04 73 41 16 41.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Chaumeil Repro, 63 bd Côte Blatin, F-63000 Clermont Ferrand. Tél. 04 73 93 13 96. Fax 04 73 93 93 19. URL : <http://ophis.marcoweb.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Ophis, 32 rue de Blanzat, Contact : service des marchés, F-63028 Clermont Ferrand. Tél. 04 73 41 34 27. Fax 04 73 41 16 41. URL : <http://ophis.marcoweb.fr>.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Autre.

Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

cebazat les Quartières.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Travaux.

Exécution.

Lieu principal d'exécution : les Quartières, 63118 Cébazat.

Code NUTS **FR**.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

construction de 53 logements BBC, les Quartières à Cébazat.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45000000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Non.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Oui.

II.2.2) Options :

II.1) DESCRIPTION

Oui.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 22 (à compter de la date d'attribution du contrat).

INFORMATIONS SUR LES LOTS

LOT n°01

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Terrassements généraux

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

45112500.

LOT n°02

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Gros oeuvre

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

45223220.

LOT n°03

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Enduit de façades

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

45443000.

LOT n°04

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Ossature métallique serrurerie

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

45223210.

LOT n°05

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Ossature bois bardage bois

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

45262650.

LOT n°06

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Etanchéité

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

45261420.

LOT n°07

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Menuiseries extérieures bois fermetures aluminium

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

45421000.

LOT n°08

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Menuiseries extérieures pvc fermetures pvc

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

LOT n°08

45421150.

LOT n°09

INTITULÉ :

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Menuiseries intérieures

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

45421000.

LOT n°10

INTITULÉ :

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Portes de garages

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

44221240.

LOT n°11

INTITULÉ :

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Cloisons doublage peinture

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

45421141.

LOT n°12

INTITULÉ :

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Carrelage faïence

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

45431000.

LOT n°13

INTITULÉ :

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Sols souples collés

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

45432111.

LOT n°14

INTITULÉ :

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Plomberie sanitaire chauffage vmc

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

45330000.

LOT n°15

INTITULÉ :

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Electricite

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

09310000.

LOT n°16

INTITULÉ :

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Courants faibles

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

09310000.

LOT n°17

INTITULÉ :

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Ascenseurs

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

LOT n°17

45313000.

LOT n°18

INTITULÉ :

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Vrd aménagements extérieurs

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

45111291.

LOT n°19

INTITULÉ :

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Espaces verts

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

45112710.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie de 5 %, qui peut être remplacé par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire.

Garantie à première demande couvrant 100,000 % du montant de l'avance.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français.

Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire

Modalités de variation des prix : Révision mensuelle

Une avance de 5 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat.

Modalités de règlement des comptes : Règlement des comptes selon les modalités définies au contrat

Le délai global de paiement est de 30 jours.

Modalités de financement : Prêt plus, plai Dalo, plus cd, plai anru.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Oui.

Les prestations débiteront à compter de la date fixée par l'ordre de service.

Des options complémentaires à l'offre de base sont définies au cahier des charges.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : attestations d'assurance responsabilités civiles et décennales.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration du candidat (Dc5) ou équivalent, avec les renseignements concernant l'outillage, les moyens en personnel et matériel ainsi qu'une liste de travaux réalisés au cours des trois dernières années.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration du candidat (Dc5) ou équivalent, avec les renseignements concernant l'outillage, les moyens en personnel et matériel ainsi qu'une liste de travaux réalisés au cours des trois dernières années.

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : non.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés cidessous :

1. prix. Pondération : 60%.
2. valeur technique (mémoire technique). Pondération : 40%.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

OPHIS DAGSM 1315/1.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

2 septembre 2010 - 16:30.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Pièces de la candidature :

- déclaration du candidat (Dc5) ou équivalent, avec les renseignements concernant l'outillage, les moyens en personnel et matériel ainsi qu'une liste de travaux réalisés au cours des trois dernières années,
- attestation d'assurance responsabilité civile et décennale

Pièces de l'offre :

- l'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché
- le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) et ses documents annexés, cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé
- la décomposition du prix global forfaitaire (toute décomposition de prix forfaitaire demandée ci-dessus sera présentée sous la forme d'un détail estimatif comprenant, pour chaque nature d'ouvrage ou chaque élément d'ouvrage la quantité à exécuter prévue par le candidat et le prix de l'unité correspondant)
- le mémoire technique

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli contenant les pièces de la candidature et de l'offre.

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé.

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté devront indiquer la mention suivante :

"Offre pour : Construction de 53 logements BBC, les Quartières à Cébazat - lot n°..."

Ne pas ouvrir

Dématérialisation des procédures :

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.
Le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II (équivalent classe 3) de la PRIS V1 (Politique de Référencement Intersectoriel de Sécurité). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.minefe.gouv.fr/certificats/>.
Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du contrat papier.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 6 juillet 2010.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif, 6 cours Sablon, F-63000 Clermont Ferrand. E-mail : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr. Tél. 04 73 14 61 00.

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable, 119 avenue du Maréchal de Saxe, F-69427 Lyon. Tél. 04 72 84 78 59. Fax 04 72 84 78 55.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

cf. adresse du greffe du Tribunal Administratif ci-dessus

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

6 juillet 2010.